

Marie Moret à Henri Buridant, 3 mars 1899

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-60

Collation1 p. (217rbis)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Henri Buridant, 3 mars 1899, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/53558>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [3 mars 1899](#)

Lieu de rédaction 14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [Buridant, Henri \(1864-1927\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne) - Familistère

Description

RésuméMarie Moret demande à Henri Buridant de lui envoyer le « Mouvement des assurances » et l'« État civil » pour compléter le numéro sous presse du *Devoir*.

NotesSur le folio 217r sont copiées la fin de la lettre de Marie Moret à Adèle Herbron du 21 février 1899 et la lettre de Marie Moret à Henri Buridant du 3 mars 1899.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 29/09/2024

— Vous nous portons
bien toutes trois et sou-
haitez sincèrement d'ap-
prouver le parfait
établissement de M.
Herbrou et le bon ; tu
te sensais de grippe,
au moment de ta
dernière lettre.

— Vous nous embrassons
du fond du cœur ta
tue mère et tes enfants

Bien cordialement

M. Godin

— 5 mars 99

Mon cher Bertrand.

Je vous confirme ma
lettre du 20.

En fait, je vous prie
de m'envoyer le Mon.
des Mus. et l'Etat-civil
pour le Devoir sans
perte. Merci à l'avance

— Mes meilleures
amitiés aux personnes
épithétées à commencer
par vous-même

— M. Godin

217